

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

## JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,  
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.  
Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

**SOMMAIRE :** Chronique.—La convention du 15 septembre entre Napoléon III et Victor-Emmanuel, (suite et fin).— Histoire de la colonie française en Canada, par M. Pabbé Faillon.—Divorce, ses suites funestes, par Mme. Mathilde Bourdon, (suite).—Principaux événements qui se sont passés depuis Jacques-Cartier jusqu'à Champlain, par M. Paul Stevens.

### AVIS IMPORTANT.

Quelques-uns de nos abonnés sont encore en retard pour le montant de leur souscription. Nous les prions instamment de nous l'adresser avant la fin de ce mois, si l'on veut recevoir la magnifique troisième PRIME que nous nous proposons d'envoyer à nos abonnés.

### CHRONIQUE.

**SOMMAIRE.**—Proclamation d'amnistie.—Politique nationale du Président Johnson.—Jefferson Davis.—M. Gerrit Smith.—Le Général Lee.—Amérique du Sud.—Le Statut Mexicain.—Enrôlement pour le Mexique.—Relation de la France avec les Etats-Unis.—Demande d'indemnité à l'Angleterre par les Etats-Unis.—Suppression de l'esclavage.—Manifestes politiques en Europe.—74e anniversaire de la naissance de Pie IX.—Statistique sur les Papes.

Le Président Johnson a publié, la semaine dernière, sa proclamation d'amnistie, attendue depuis si longtemps et avec tant d'anxiété par les amis de la grandeur de l'Union américaine. Nos lecteurs connaissent déjà, par les journaux politiques, les termes de cet acte souverain. Le désappointement, disons-le cependant, a été un peu général; cet acte ne paraît pas avoir satisfait les vues des républicains modérés, ni celles des démocrates, qui se réunissent en ce moment en un sentiment de conciliation et de clémence envers les vaincus, vraiment digne d'éloge. Sur la manière de rétablir la paix, ils auraient préféré, au lieu d'exceptions qui deviennent pour ainsi dire la règle générale, la grande politique de M. Lincoln et ses sages conceptions, suivies, honorées, glorifiées en tout point par son successeur. Il importe, suivant eux, que les institutions républicaines triomphent sans déshonneur aux yeux du vieux monde monarchique, et

qu'elles sortent plus pures, plus fortes et plus belles de la crise violente qui les ont mutilées. Il importe, surtout, de ne pas donner aux ennemis de l'Union un prétexte pour remplacer la *fides punica* par la *fides americana*, et ils espèrent que M. Johnson et ses conseillers réfléchiront aux funestes conséquences qu'aurait la proclamation d'amnistie si elle était appliquée à la lettre: plusieurs milliers de braves officiers, couverts par les termes de leur capitulation, seraient encore passibles des pénalités infligées à la trahison.

Nous aimons à l'enregistrer—car c'est une heureuse nouvelle pour les amis de la paix—le Président ne s'appuiera pas exclusivement sur le parti républicain pour gouverner le pays. Tout ce qu'il y a de vraiment national dans les principes que soutient ce parti, sera défendu par M. Johnson; mais les idées républicaines qui tendent à abaisser le Sud, ne seront pas approuvées par le Chef de la nation; une fois Président des Etats-Unis, observe le *World* de New-York, M. Johnson ne s'est plus considéré comme le représentant d'aucun parti, mais bien comme le représentant de tout un peuple.

Du reste, cette dernière proclamation d'amnistie ne serait, suivant la même autorité, qu'un premier pas fait vers le pardon absolu accordé à tous les rebelles. Une nouvelle proclamation devra donc réduire, très-prochainement, le nombre des catégories d'individus exclus des bénéfices de l'amnistie. Ainsi se trouverait réalisé le vœu du *Moniteur*, journal officiel de l'Empire français; et les bons conseils de Napoléon auraient encore remporté une victoire.

Le célèbre chef de la rébellion sera-t-il exclu de cette proclamation? Une forte réaction s'opère dans le Nord en sa faveur; et M. Gerrit Smith, le vénérable abolitionniste, a fait, jeudi dernier, à New-York, un discours devant un auditoire immense, sur "le droit du gouvernement à traîner M. Davis devant une cour quelconque, civile ou militaire." Le grand orateur américain a conclu dans la négative et a remporté un beau triomphe oratoire. Tous les hommes honorables et honorés, dit la *Tribune*,

devront se lancer à la recousse de M. Smith et essayer de prévenir les maux dont les gens de passion et de parti se préparent à accabler l'Union, d'autant plus que toutes les accusations de complicité de M. Davis dans le meurtre de l'honnête Lincoln, sont tombées d'elles-mêmes devant l'extinguible lumière du simple bon sens.

Il n'est bruit à Richmond que de l'offre généreuse faite au général Lee, par un membre du parlement anglais, de mettre à sa disposition une magnifique résidence, située dans l'un des quartiers les plus aristocratiques de Londres, et de lui reconnaître une somme d'argent convenable, s'il voulait consentir à quitter les États-Unis et à venir se fixer avec sa famille en Angleterre. Cette proposition est accompagnée d'une lettre signée par un grand nombre de gentlemen anglais qui supplient le général d'accepter et lui promettent une réception des plus magnifiques. Pour qui connaît le général Lee, cette offre n'a aucune chance d'être accueillie avec faveur; celui-ci a, comme on sait, manifesté le désir de se retirer de la vie publique pour se consacrer le restant de ses jours aux paisibles travaux de l'agriculture; il est donc probable que si le gouvernement respecte la foi jurée à l'égard du vaincu, Lee ne se laissera séduire par aucune offre, quelque tentante qu'elle soit, et que, loin d'imiter l'exemple de Kirby Smith qui est passé au Mexique, il ira cultiver tranquillement ses champs à White-House. Beau thème pour la jeunesse studieuse de nos colléges!

Tandis que la guerre est terminée dans l'Amérique du Nord, elle menace de s'étendre à toute l'Amérique du Sud. La République Argentine s'est laissée entraîner par le Brésil à des actes d'hostilité contre le Paraguay, et ce dernier lui a déclaré la guerre.

D'autre part, on assure que la Bolivie et le Pérou ont déclaré leur intention de soutenir le Président Lopez dans sa lutte contre le Brésil, et, ce qui paraît probable, les provinces argentines voisines du Paraguay sont disposées à se prononcer contre le gouvernement de Buenos-Ayres. Le Paraguay trouverait dans cette alliance un concours très-efficace.

Ces peuplades espagnoles végètent misérablement depuis leur séparation violente d'avec la mère-patrie. L'assassinat des chefs politiques qui passent comme des fantômes au fauteuil de la présidence, le vol, le brigandage, en un mot, l'anarchie semble être leur état normal. Ne se rencontrerait-il point une main protectrice, pour les faire sortir de cette situation humiliante et les placer, comme

celles du Mexique, sous la tutelle régénératrice d'un prince ami de l'ordre et de la liberté?

La République Mexicaine ne vaut-elle point ces petits États, en désordres et en crimes de toute espèce? La liberté civile et politique était enchaînée, le capital accablé de contributions que la langue chrétienne appelle des vols; la religion persécutée voyait les communautés religieuses dépouillées de ses biens qui sont les biens du pauvre, et ses ministres chassés en exil. L'épée de la France paraît dans ces lieux de discordes et de rapines, tout change de face, le chaos disparaît, et l'ordre reprend son empire au milieu des bénédictions universelles.

En effet, Maximilien vient de promulguer le nouveau statut mexicain, qui, quoique provisoire, prépare la réorganisation définitive de l'empire. Ce sont les assises de l'édifice, non l'édifice lui-même. "En attendant qu'il en soit ordonné autrement" l'empereur représente la souveraineté nationale et l'exerce dans toutes ses branches par l'intermédiaire des fonctionnaires publics. Ce statut est perfectible même sous le rapport des dispositions administratives, "et toutes les autorités, tous les fonctionnaires publics devront, dans le délai d'un an, adresser à l'empereur, les observations que leur pourront suggérer leur zèle, leur intelligence ou leur expérience, afin qu'il puisse être fait des modifications en tout ce qui conviendra au bien et à la prospérité du pays."

Il était difficile de procéder plus sagement: une société bouleversée de fond en comble ne peut-être définitivement restaurée en quelques mois. De prudentes transitions sont nécessaires. Pour le moment Maximilien accorde à ses peuples toutes les garanties que possèdent déjà les nations européennes:

- L'égalité devant la loi,
- La sûreté personnelle,
- La propriété,
- Le libre exercice des cultes,
- La liberté de publier ses opinions.

Jouissaient-ils de pareilles prérogatives sous Juarez et quelques-uns de ses prédécesseurs? Non, observe un journal américain, car le propriétaire d'un hacienda mettait en prison, de son autorité privée, tel de ses *peones* et l'y retenait des mois entiers. Des bandes de voleurs se disputaient à main armée la meilleure place pour arrêter la diligence et n'étaient même pas poursuivies comme coupables de coups et blessures volontaires. Doblado, qui s'agitait pour Juarez, faisait fusiller sans jugement, dans l'espace d'une seule année et dans le seul

district de Guanajuato, 1,712 individus coupables de penser autrement que lui. Un de nos compatriotes gagnait le lot de 100,000 francs, et ne le touchait pas parce que le président de la république était venu s'en emparer. Un protestant était percé de coups de baïonnettes dans les rues de Mexico pour ne s'être pas déconvert devant le Saint-Sacrement. Le rédacteur de *l'Estafette* était expulsé par Juárez pour avoir soutenu les intérêts français.

Les plaideurs autrefois payaient les juges. Ceux-ci aujourd'hui non-seulement ne sont salariés que par l'État, mais deviennent inamovibles.

*La confiscation est abolie.* Avons-nous besoin de rappeler l'abus de cette pénalité en d'autre temps ?

L'autorité militaire respectera et secondera toujours l'autorité civile ; elle ne pourra rien exiger des citoyens que par l'intermédiaire de celle-ci. Aucune constitution européenne ne contient que nous sachions, une semblable disposition. La raison en est dans la situation exceptionnelle du Mexique. Autrefois, les généraux qui combattaient sous la bannière présidentielle, aussi bien que leurs adversaires, rançonnaient avec une égale avidité, les propriétaires, les industriels, les marchands, les étrangers surtout. La contribution forcée était arbitrairement répartie. On proclamait, quand c'était de l'argent que l'on voulait, que la ville serait pillée si les habitants ne réunissaient pas dans l'espace de deux heures une somme déterminée de piastres. Quand on avait besoin de vivre, de vêtements, d'objets de toute sorte, on les prenait tout simplement.

Enfin, dit le correspondant mexicain du *Courrier des États-Unis*, entre la république mexicaine et l'empire tel qu'il est aujourd'hui constitué par le statut provisoire, il y a la différence du jour à la nuit, de l'ordre au désordre, de la loi au caprice, de la probité au vol.

Ce serait un malheur, ce serait un désastre pour le Mexique si un bel avenir était dérangé par les amis de la doctrine Monroe, dont le Prince Napoléon a fait un éloge brillant à Ajaccio et qui lui a mérité un blâme sévère de l'Empereur. Nous sommes cependant à l'aise sous ce rapport. La fièvre d'émigration qui s'était emparée des soldats licenciés de l'armée américaine disparaît on ne peut mieux. La *Patrie* de Paris a failli recevoir un avertissement pour avoir exprimé des craintes au sujet de l'empire mexicain, si cette émigration avait lieu. Et le *Constitutionnel* nous apprend d'une manière quasi-officielle que le gouvernement de Washington a pris des mesures pour réprimer efficacement toute tentative d'enrôlements ou violation des lois fédérales.

La France ajoute de son côté que le gouvernement de l'Empereur n'éprouve aucune crainte, ayant suivi à l'égard des États-Unis une politique de conciliation. Le Cabinet des Tuileries n'a cessé de recevoir de Washington les déclarations les plus modérées, et il n'a pas de raison de croire que des événements inattendus viennent altérer ces relations amicales.

En est-il de même des relations de l'Angleterre avec les États-Unis ? Une étrange nouvelle transmise par le télégraphe, a jeté pendant quelques jours l'inquiétude dans les esprits. Suivant cette nouvelle les rapports entre les deux gouvernements ne seraient rien moins qu'excessivement tendus, l'un exigeant à tout prix des indemnités pour les dommages causés à son commerce durant la guerre civile, par le fait de l'Angleterre, l'autre voulant tout au moins ajourner cette question, si non la laisser mourir sans dollars, sans poudre ni canon. C'est l'*Owl* de Londres, connu pour s'inspirer au ministère du Foreign-office, qui nous donne ces renseignements. La discussion, dans les journaux anglais, est loin de faire croire à l'imminence d'une guerre entre les deux pays, mais ne nie pas que la cause existe.

Rien, dit le *Times*, dans la question de l'*Alabama*, ne saurait causer d'appréhensions de conflit, soit en ce moment, soit plus tard. La marine marchande des États-Unis a souffert, il est vrai, mais on doit s'attendre à une calamité semblable, quand un État maritime et commerçant entre en contestation avec un ennemi actif et énergique. C'est avec une conscience pure que le gouvernement anglais, qui a décliné toute invitation d'intervenir dans la guerre, même par des offres de médiation, s'en tient aujourd'hui à ses droits légaux et refuse toute compensation là où il n'a pas commis d'injustice. La même feuille ajoute qu'aucun précédent n'autorise les américains à formuler une demande d'indemnité.

Le *Daily News* est d'avis que le Président Johnson n'abandonnera pas sa réclamation, qu'il la présentera très-prochainement, et que d'une manière ou d'une autre cette affaire pourra être réglée.

Interpellé en chambre, la réponse de Lord Palmerston a été peu satisfaisante. Il eut été très facile de dire si une demande formelle avait été faite par les États-Unis. Cependant ajouté le *News*, la correspondance entre les deux gouvernements ne peut conduire qu'à ce résultat : " Refus sous condition de notre part de toute indemnité aux américains pour pertes occasionnées par les chances de la guerre."

Comme on le voit, la demande d'indemnité existe ; est-elle juste ? est-elle injuste ? la question est ajournée, non résolue.

D'un autre côté le gouvernement anglais voudrait s'entendre avec celui de Washington pour éteindre à jamais le trafic des esclaves, en envoyant une escadre en commun sur les côtes de Cuba et d'Afrique. M. Seward n'a pas encore répondu aux avances de Lord Palmerston.

Le temps en Europe est aux manifestes. Nos derniers journaux nous apportent tout à la fois le manifeste de M. Bright, membre des Communes, qui recommande aux libéraux de ne voter pour aucun candidat opposé à l'extension du suffrage populaire ; le manifeste de M. D'Israëli, le chef avec Lord Derby du parti conservateur, qui repousse toute réforme, et dans la représentation et dans l'église d'Angleterre ; le manifeste de M. de Persigny, qui écrit de Rome, que la Ville-sainte appartient aux Romains ; et le manifeste du Prince Napoléon, qui a produit en France une très-grande et très-pénible impression. Voyons donc un peu en détail ces différents manifestes.

Le manifeste de M. D'Israëli est fait en vue des élections générales qui approchent en Angleterre. Il est, on le pense bien, le commentaire de tous les journaux. Les partisans de Lord Palmerston le trouvent sans conséquence, parfaitement insignifiant ; les admirateurs de M. Bright le regardent comme un monstre d'impudence et de cynisme conservateur ; les amis de Lord Derby, en le lisant, se pâment d'admiration. Ainsi le veut la logique des partis, sous n'importe quel climat et chez n'importe quelle nation.

Mais, au fond, que veut Lord Derby, dont M. D'Israëli est le lieutenant ? s'opposer par le peuple à l'influence montante des radicaux qui veulent dépouiller l'anglicanisme et l'aristocratie de leurs privilèges et faire entrer ainsi, de plein pied, l'Angleterre dans la démocratie. Voilà pourquoi M. D'Israëli parle, jette l'alarme, montre le précipice. Est-ce que Lord Palmerston n'a pas agi, n'a pas voté avec le parti conservateur contre les prétentions des radicaux sur l'extension du suffrage populaire ? Oui, mais les radicaux ont soutenu l'administration de Lord Palmerston depuis la chute de Lord Derby, lors de la guerre d'Italie en 1859. Ils sont aujourd'hui soixante dans les communes ; ils reviendront peut-être quatre-vingt après les élections générales. Voilà pourquoi le vieux Mentor de la diplomatie garde le silence, et laisse les conservateurs faire ses affaires en même temps que celles de la nation. Car, personne ne l'ignore, le main-

tien d'une aristocratie forte, instruite, respectée, c'est le rempart imprénable de la grandeur de la mère-patrie. L'intérêt de deux grands partis qui gouvernent tour-à-tour l'empire britannique, est de s'unir étroitement contre l'école de M. Bright, d'autant plus que nulle question importante ne les sépare aujourd'hui.

Le discours du Prince Napoléon prononcé le 15 mai à Ajaccio, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Napoléon Ier et de ses quatre frères, est à la fois le résumé à grands traits de l'histoire de la première période napoléonienne et tout un programme politique, en opposition flagrante au programme de Napoléon III.

Nos lecteurs seront peut-être bien aise, de trouver ici la lettre que l'Empereur lui a écrite à cette occasion.

« Je ne puis m'empêcher de vous témoigner la pénible impression que m'a causée la lecture de votre discours à Ajaccio. En vous laissant, pendant mon absence, auprès de l'Impératrice et de mon fils comme vice-président du Conseil privé, j'ai voulu vous donner une preuve d'amitié et de confiance, espérant que votre présence, votre conduite et vos discours témoigneraient de l'union existant dans notre famille. Le programme politique que vous placez sous l'égide de l'Empereur, ne peut être utile qu'aux ennemis de mon gouvernement, en donnant lieu à des appréciations que je ne saurais admettre. Vous exprimez des sentiments de haine et de rancune qui ne sont plus de notre époque.

« Pour savoir appliquer aux temps actuels les idées de l'empereur, il faut avoir passé par les rudes épreuves et les responsabilités du pouvoir. D'ailleurs, pouvons-nous réellement, pygmées que nous sommes, apprécier à sa juste valeur la grande figure historique de Napoléon ? Comme devant une statue colossale, nous sommes impuissants à en saisir l'ensemble d'un seul coup. Nous ne voyons jamais que le côté qui frappe nos regards. Mais ce qui est clair aux yeux de tout le monde, c'est que, pour prévenir l'anarchie, cette redoutable ennemie de la vraie liberté, l'Empereur avait à établir dans sa famille d'abord, dans le gouvernement, ensuite, cette discipline sévère qui n'admet qu'une volonté, qu'une action. Je ne saurais désormais m'écarter de la même règle de conduite. »

La leçon est sévère, mais méritée. Le Prince n'avait plus qu'une chose à faire, résigner les places de confiance qu'il possédait sous l'Empereur ; il a résigné.

Le treize mai, Pie IX a célébré, la 74<sup>ème</sup> année de sa naissance, et, le 16 de ce mois Sa Sainteté accomplira la 19<sup>ème</sup> année de son pontificat.

A ce sujet nous trouvons une intéressante statistique. A chaque élévation d'un nouveau Pape, on lui dit le jour de son sacre : *Non videbis annos petri ; tu ne verras pas les jours de Pierre.* En effet, jusqu'à présent aucun souverain Pontife n'a encore vu les années de Pierre.

Sur le nombre total de 259 Papes qui se sont succédé depuis saint Pierre, il n'y en a que 8 qui aient dépassé la durée du règne du Pape actuel.

Saint Sylvestre a gouverné l'Eglise de 314 à 336, 23 ans.

Saint Léon le Grand, de 440 à 461, 23 ans.

Adrien I, de 772 à 795, 22 ans.

Alexandre III, de 1159 à 1181, 22 ans.

Urbain VIII de 1623 à 1644, 21 ans.

Clément IX, de 1700 à 1721, 21 ans.

Pie VI, de 1775 à 1800, 24 ans.

Et son successeur, Pie VII, de 1800 à 1823 : ces deux derniers sont ceux qui ont régné le plus longtemps : le premier 24, et le second 23 ans consécutifs. On sait qu'au pontificat de Saint Pierre seul, les chroniqueurs de l'Eglise assignent une durée de 25 ans.

Les Romains, en présence de l'Etat de la santé de Pie IX, prédisent que c'est lui qui, avec ses deux homonymes, portera à trois le nombre des Papes qui ont régné le plus longtemps après Saint Pierre, en réalisation de l'adage latin : *Omne trium perfectum.* D'autant plus que IX, chiffre-chronologique du Pape Pie régnant, est le carré du nombre symbolique 3.

## LA CONVENTION

DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLEON III ET VICTOR-EMMANUEL.

(Suite et fin.)

### III

#### CE QUE L'ON DEMANDE AU PAPE.

On dit au souverain Pontife :

Faites des soldats,

Faites de l'argent,

Faites des réformes,

Puis : réconciliez-vous avec l'Italie.

Mais quoi ! est-ce bien sérieusement que l'on parle de la liberté laissée au Pape de se créer, d'ici à deux ans, des moyens de défense ?

Et d'abord, il est au moins superflu de reconnaître à un souverain le droit de tous les souverains ; mais il ne serait pas superflu d'indiquer à un souverain, que l'on a systématiquement et violemment affaibli, auquel on a pris quinze provinces sur vingt, le moyen de reprendre des forces.

I. Une armée ; mais, depuis six ans, tout a été mis

en œuvre pour empêcher le Pape de se créer une armée. On a empêché les recrutements, menacé les comités, on a été jusqu'à déclarer à nos généreux volontaires qu'ils perdraient leur nationalité : cela est-il vrai, oui ou non ?

Enfin, la petite armée formée à grand'peine par le Pape, commandée par un homme illustre, le général de La Moricière, mais abreuvée de dégoûts et de tracasseries, dans ses garnisons, privée même de servir d'escorte au Saint-Père, a été écrasée par dix contre un à Castelfidardo.

Aujourd'hui on engage le Saint-Père à recommencer, et à appeler de braves jeunes gens de France, de Pologne ou d'Irlande, pour les exposer à un nouveau guet-apens.

Un jeune prince, pauvre, faible, abandonné, le roi de Naples, est l'hôte du Pape, qui fut autrefois l'hôte de son père : on déclare tous les jours que sa présence est un danger. Que sera-ce si le Saint-Père forme une armée ?

Mais comment la formera-t-il ? D'Italiens ? Ce sera préparer, dira-t-on, la guerre civile. D'étrangers, Autrichiens, Espagnols, Français, Polonais ? Ce sera, dira-t-on, préparer la guerre étrangère ; et un des successeurs de M. de Cavour parlera de nouveau "des hordes papales commandées par ce La Moricière."

Où le Pape renoncera à se servir de son armée, en cas d'invasion ou d'émeute, et alors à quoi bon ? ou il s'en servira, et, dans ce cas, il sera un tyran qui verse le sang de ses sujets.

Non, rien de tout cela n'est sérieux : on conseille l'impossible, et je comprends que le doux et noble Pie IX, tout en comptant sur les courageux enfants groupés autour de lui, et prêts à mourir pour défendre leur Père, hésite avant de former une armée nouvelle.

II. Mais, d'ailleurs, pour avoir des soldats, il faut avoir de l'argent. La Convention du 15 septembre est signée par deux souverains qui en savent quelque chose.

Aussi est-il stipulé que le Souverain Pontife obtiendra de l'Italie le paiement d'une partie de sa dette, et cela est juste, car le budget des États de l'Eglise en 1858, était en équilibre. Le déficit commence en 1859, avec la guerre d'Italie.

Mais quoi ! l'Italie révolutionnaire a de quoi payer les dettes d'autrui ? Les emprunts forcés, les impôts anticipés, les biens confisqués, les biens vendus, les travaux concédés, ne suffisent pas à payer les siennes, et si le Saint-Père prenait au mot Victor-Emmanuel, comment celui-ci tiendrait-il sa parole ?

Avant de la tenir, il commencerait par demander la renonciation du Pape aux Légations, aux Romagnes, aux Marches, à l'Ombrie, et à tout ce qu'on lui a violemment enlevé. Or, on sait bien que le Pape n'y renoncera pas.

Veut-on m'indiquer un moyen, pour le Saint-Père, de faire payer une partie de sa dette par Victor-Emmanuel, sans lui donner quittance de ses provinces, sans que cette conséquence soit aussitôt tirée et proclamée ?

Il est assurément très-pénible de contribuer à payer des dettes pour des provinces dont l'Italie touche les revenus.

Mais on conviendra que c'est aux signataires du traité à se mettre en frais de combinaisons : et c'est

avant le traité qu'il aurait fallu les inventer, et c'est avec le Pape qu'il eût été naturel d'en convenir. Que diriez-vous donc, vous, simple particulier, d'une combinaison qui consisterait à faire payer vos dettes par votre principal ennemi, payer à condition qu'il garderait tout ce qu'il vous a pris, décidé d'ailleurs à vous prendre le reste à la première occasion ?

Ainsi donc, cet article 4 du traité est de tout point inexécutable, car il déclare que "l'Italie est prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens Etats de l'Eglise."

Or, 1o l'Italie n'est pas prête, elle n'a pas d'argent.

2o Entrer en arrangement : avec qui ? On ne le dit pas. Si c'est avec le Pape, a-t-on constaté qu'il est prêt, lui ?

3o La dette. Est-ce la dette actuelle ou la dette ancienne ?

4o Les anciens Etats de l'Eglise. L'Eglise les a donc abandonnés ? C'est donc en les considérant comme anciens que l'on entrera en arrangement ?

Cet article prépare un arrangement entre une partie qui ne peut pas, et une partie qui ne veut pas, sur un intérêt qu'on ne précise pas.

III. Les réformes : J'ai déjà dit cent fois ce que j'avais à dire sur ce point, j'ai fait cent fois les réserves et les déclarations convenables ; et qui suis-je pour parler ? Le Souverain-Pontife a lui-même cent fois répondu. Le traité de Zurich, dans son article 20, mentionne expressément, officiellement "les généreuses intentions déjà manifestées par le Souverain-Pontife." Tout ce qu'on pourrait dire sur ce point ne sera pas plus écouté aujourd'hui qu'autrefois par ceux qui ne veulent pas plus de réformes qu'ils ne veulent de Pape.

Lorsque le plus généreux souverain a fait son avènement sur la chaire de Saint-Pierre, en la personne de Pie IX, Pie IX aidé d'un ministre, M. Rossi, qui représentait précisément l'alliance de la France et de l'Italie, le ministre est tombé aux pieds de Pie IX, égoïté par une main italienne.

Voilà la vérité, voilà l'histoire !

M. Drouyn de Lhuys vient de reconnaître lui-même dans une de ses dépêches à M. de Sartiges, qu'en 1859, le Pape demandait l'évacuation de la garnison française. Il répondait alors de la sécurité de ses Etats. Cette sécurité a été ébranlée par la campagne d'Italie ; personne n'en doute.

C'est depuis cette époque que commence en lignes parallèles, une double histoire, l'histoire de ce qu'on a dit, l'histoire de ce qu'on a fait, la série des projets proposés, la série des faits accomplis.

Les projets sont au nombre de cinq :

1o La lettre de l'Empereur après la bataille de Solferino ;

2o Les conseils de réforme indiqués par le traité de Zurich ;

3o Le système du Vicariat de Victor-Emmanuel ;

4o Le projet de Ricasoli ;

5o La médiation offerte par M. de la Valette.

On oublie que M. de Cavour a déclaré la lettre de l'Empereur plus importante pour sa cause que la bataille de Solferino.

On oublie encore que la France elle-même a refusé de transmettre au Pape le projet imaginé par M.

Ricasoli, lequel pourrait bien être avant peu de temps ministre à Florence.

Quant aux conseils de réforme, le gouvernement romain les a devancés, écoutés, acceptés, *celui est encore officiel*, à condition que l'on garantirait le pouvoir temporel ; car les réformes créent des mécontents, coûtent de l'argent, et exigent une paix assurée. Est-ce que M. Lincoln réforme son gouvernement pendant la guerre ? Est-ce qu'on a demandé des réformes au roi de Danemark pendant qu'on envahissait ses provinces ? Est-ce que le gouvernement français n'ajourne pas l'octroi de libertés plus complètes au jour où les partis seront dissous ? Est-ce que le capitaine régleme son bord pendant la tempête ? La garantie que le Pape a demandée, la lui a-t-on donnée ? Non. Vous écarterez même aujourd'hui la garantie collective des puissances que vous offriez autrefois.

On a parlé de faire Victor-Emmanuel vicair du Pape. Mais on oublie trois choses : 1o qu'il n'est pas naturel de partager son pouvoir avec celui qui vous dépossède, et qu'avec un tel vicair la paix serait difficile, et le vicair aurait bientôt mis son suzerain à la porte ; 2o on oublie que la faiblesse de la colombe est mal confiée à la sobriété du vautour, à moins que l'aigle ne sache tenir le vautour en respect ; 3o on oublie enfin que le roi du Piémont lui-même ne voulait pas du vicariat.

La France, enfin, a fait offrir au Pape en 1863, par M. le marquis de La Valette d'être médiatrice. Médiatrice, de qui ? D'un gouvernement qui professait hautement la volonté arrêtée de posséder Rome pour capitale, et qui la professe encore plus haut que jamais depuis la Convention. Médiatrice, de quoi ? On ne l'a pas dit, mais quand on est l'avocat d'un client dont la prétention est connue, l'adversaire peut deviner la question et pressentir la réponse. Que proposait la France ? Jamais on ne l'a dit clairement, et en le demandant, le Pape se serait tiré d'embarras et y aurait mis la France. Car dans ce cas, la France ne pouvait proposer au Pape qu'une abdication plus ou moins déguisée. Ce n'est pas Rome libérale encore une fois, que l'on voulait à Turin, c'est Rome capitale.

Or, sur ce point, le Pape est retenu par des impossibilités ; il est retenu par la justice et par les intérêts de la religion, et on admettra que le chef de la religion, le Pape, ne peut pas plus consentir à ce qui est contraire à la justice que renoncer à ce qui est utile à la religion. Sur ces questions, il peut tout subir, il ne doit pas céder.

Mais d'ailleurs tous ces projets n'ont été que des projets, des hypothèses, de l'encre sur du papier, des paroles. Or, pendant qu'on parlait, que faisait-on ? Quittons les dépêches et rappelons les événements :

Le Pape a perdu les Légations par suite de l'entrée de la France en Italie ; cela est officiellement constaté.

Il a perdu les Marches et l'Ombrie, sans notre assentiment, mais avec notre tolérance, et malgré notre ambassadeur, rappelé d'abord, puis bientôt renvoyé.

Le royaume d'Italie a été reconnu, et la devise de tous les cabinets piémontais qui se sont succédé depuis lors, a été de demander la possession de Rome, et son évacuation par la France.

Or, par la Convention la France s'en va, et le Piémont ne promet rien.

Le Pape a perdu un tiers de ses Etats, puis un

second tiers, et le troisième est confié à la parole du voisin, qui a pris, malgré sa parole, les deux autres, et qui déclare toujours vouloir prendre le tout.

On en est là.

Nous voilà bien loin de la réforme, des réglemens de police, judiciaires, politiques, municipaux ou commerciaux de l'Etat Romain ! C'est qu'en effet, rien n'est plus loin de la pensée des prétendus réformateurs.

Je n'ai pas oublié des discours fameux. On a fouillé dans deux cents ans de dépêches écrites sous des gouvernements dont on ne songe pas à imiter la politique, par des diplomates dont les noms font sourire, quand on parle de réforme et de moralité. On a cité saint Bernard et sainte Catherine, sans être saint soi-même, et on nous demande de nous confesser à des pécheurs bien résolus à ne pas nous absoudre. Nous ne sommes pas dupes de ce beau rigorisme. S'il est dans cette Europe qui laisse vivre la Turquie et mourir la Pologne, des nations assez libres et assez parfaites pour avoir le droit de reprocher au gouvernement romain des imperfections, qu'elles se lèvent donc et qu'elles parlent !

Mais est-ce bien là ce dont on se soucie ? Nullement. On ne veut pas que le Pape se réforme, mais qu'il se retire. Et, lorsqu'après le départ des troupes françaises on se promènera dans les rues de Rome, en criant : *Vive la réforme !* le saint vieillard du Vatican n'aura qu'à tourner les yeux vers la France, pour savoir ce que la réforme fit des Tuileries, le 24 février 1848, et ce que signifie cette belle parole.

IV. Quant à la *réconciliation de l'Italie et de la Papauté*, je la désire de toute mon âme. Mais le cardinal Antonelli l'a écrit depuis longtemps, *elles ne sont pas brouvillées*. Les Italiens religieux gémissent des attaques dirigées contre la Souveraineté pontificale. Les Italiens raisonnables savent bien que l'Italie sans le Pape n'intéresserait pas beaucoup plus l'Europe que le Danemark. Les Italiens pauvres, les ouvriers, les petits propriétaires, savent que leur sort n'est pas amélioré, que leurs impôts sont quadruplés ; ils donnent à regret leurs fils et leurs écus à des projets qu'ils réprouvent. Mais le Piémont, lui, est et demeure irréconciliable, car pour lui, se réconcilier veut toujours dire déposséder.

La Convention du 15 septembre est intitulée : *Convention entre la France et l'Italie*.

L'Italie, elle se révolte à Turin, elle se résigne à Milan, elle s'indigne à Naples, et la voilà de nouveau jetée dans les aventures.

Son roi lui-même, ce roi qui a tout signé, je suis persuadé que le sang qui coule dans ses veines frémit, s'il était au moment de mettre la main sur la tiare, et le pied dans ces parvis où les pénitents n'entrent qu'à genoux.

Qui donc en Italie veut renverser le Pape ? Ceux qui ont, en 1849, tiré sur le drapeau français, et ceux qui, aujourd'hui, déchirent d'avance la signature française. Ceux-là se nomment aujourd'hui l'Italie, comme chez nous les Jacobins se nommaient le peuple français. Voilà les gens avec lesquels il faut se réconcilier. Le veulent-ils, eux ? Non, à moins que le Pape ne s'en aille, et leur abandonne le Vatican.

Une telle réconciliation proposée au Pape, n'est-ce pas une indignité nouvelle, et comme un outrage à la majesté de sa justice en même temps qu'à la clémence de son cœur ?

## IV

## RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Résumons et précisons.

Les paroles ne sont rien :

En France, on va dire que le gouvernement italien ne peut réprimer les paroles imprudentes, parce qu'il est obligé de ménager le parti extrême.

En Italie, on attribue déjà les explications tardives, insuffisantes et impuissantes de M. Drouyn de Lhuys, au besoin de ménager les catholiques.

On va dire encore en France ce que M. Billault avait coutume de répéter : que le gouvernement est sage, qu'il suit le juste milieu, qu'il se tient à égale distance des extrêmes, qu'il concilie les deux causes auxquelles il est également dévoué.

Eh bien ! non ! ce n'est pas entre des extrêmes que la France est placée, c'est entre des sermens. On ne concilie pas celui qui veut prendre avec celui qui doit garder. On ne peut se tenir à égale distance du juste et de l'injuste ; il ne s'agit pas de proposer des conciliations dérisoires, mais de rester dans la justice et dans la vérité ; il ne s'agit pas de garder sa position, mais de garder sa parole, et se démentir n'est pas se dégrader.

Mais, soit ! laissons là les discours. Quand leur bruit sera passé, il restera les engagements pris, les plus solennelles paroles, le texte de la Convention et ses quatre articles.

Je ne parlerai plus des deux articles concernant l'armée et les finances, qui sont accessoires et inapplicables. Je m'arrête aux deux autres.

Le premier est la consigne donnée au Piémont pour qu'il nous relève de faction à la frontière romaine ; or, nous savons déjà comment le factionnaire entend sa consigne.

Le second sera seul exécuté.

La France a deux ans pour se préparer à la retraite, le Pape deux ans pour se résigner à son sort, le Piémont deux ans pour s'acheminer à ses fins.

Toute la Convention est dans cet article.

Dans deux ans, tout sera prêt pour qu'une révolution éclate. Jusque-là, une consigne sévère évitera toute manifestation, et le calme le plus complet va régner à Rome ; tout prétexte à la prolongation de l'occupation sera soigneusement écarté. Nous partis, l'émeute préparée éclatera. Si le Pape se défend, c'est un tyran ; s'il laisse faire, il est perdu. Permis au Piémont de mitrailler les Turinois mécontents du transfert de la capitale, ou de fusiller par centaines les Napolitains qui défendent leur indépendance ; mais le Pape, c'est autre chose ! S'il laisse tirer le canon, on volera au secours de ses sujets opprimés. S'il aime mieux quitter Rome que de laisser couler le sang, on l'accusera de faiblesse, et sous prétexte de maintenir l'ordre, on occupera la ville.

Dans les forêts quand un bûcheron veut jeter à terre un chêne séculaire, il abat les branches principales, puis il frappe le pied de l'arbre à coups de hache répétés ; et avant de finir, il passe à la cime un nœud coulant, il en tire fortement le bout, puis il s'écarte et se met à l'abri : le géant s'affaisse, et l'on peut croire qu'il est tombé seul, de son propre poids.

Cette Convention, aux mains du roi d'Italie, est à

mes yeux le nœud coulant aux mains du bûcheron. Mais je me suis dit que ce bûcheron, s'il achève son œuvre, n'agissait qu'avec la permission d'un autre qui est le maître, et mes yeux se sont mouillées de larmes à la pensée que la *Convention* que j'analyse était signée par la France.

Depuis que cette généreuse nation, appelée si souvent par le cours de ses glorieuses destinées à la défense du Saint-Siège, monte la garde au Vatican, le Souverain-Pontife, les fidèles, n'ont pas cessé de témoigner à l'Empereur et à son gouvernement une reconnaissance que les événements ont pu rendre inquiète, sans l'effacer.

Nous n'attendions pas, nous ne désirions pas une occupation permanente. Le Pape lui-même ne la voulait point permanente. M. Drouyn de Lhuys a rappelé que le Pape a demandé par deux fois que l'occupation cessât. Sans doute, mais alors, vous ne l'aviez pas mis dans la nécessité et le péril où il est.

Pour moi, j'ai toujours pensé, je pense encore que la parole de la France remplacerait son épée, et qu'un jour viendrait où l'Empereur, avec toutes les puissances catholiques, dirait solennellement à l'Italie :

LA SOUVERAINETÉ DU PAPE EST NEUTRALISÉE ET PLACÉE SOUS NOTRE GARANTIE COLLECTIVE. VOUS N'Y TOUCHEREZ JAMAIS, JAMAIS, JAMAIS !

Cette parole pouvait être dite à Villafranca, à Zurich, à Gênes, à Naples, à Paris; elle pouvait être écrite encore dans la *Convention* du 15 septembre.

Elle n'y est pas. Et M. Nigra nous l'a dit, le Piémont y a lu la parole contraire.

Or si, avant la campagne d'Italie, les services rendus par la France au Pape étaient volontaires, depuis la campagne d'Italie, ils sont obligatoires. Car nous garantissons le Pape contre les conséquences de nos propres actes, et nous l'avons promis.

C'est désormais un poste d'honneur. Je ne vous demande pas si vous avez de la religion; je ne vous demande pas si vous avez de la foi, je vous demande si vous avez de l'honneur. Oui, certes! Donc vous ne pouvez pas quitter Rome et livrer le Pape.

L'Empereur, dans sa loyauté, sait bien qu'il est engagé d'honneur à garder le Pape contre des périls qui ont grandi en même temps que ses triomphes. Le jour où la tranquillité du Souverain-Pontife sera atteinte, l'honneur de la France ne le sera pas moins. Le Pape ne sera exposé qu'à un malheur, la France sera exposée à un remords: et toutes les consciences délicates sont d'accord pour ne pas mettre en balance le poids d'une épreuve avec le fardeau d'une pareille responsabilité.

En un mot, la France aurait beau dire n'être plus garante de rien, elle serait responsable de tout.

Et quelle responsabilité! — A celui auquel il a été dit: "Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon église," on ne touche pas impunément.

Un des plus vaillants chefs de nos vaillantes armées, et de ceux qui ont donné le plus de gloire à nos armes en Italie et ailleurs, disait naguère: "Je souhaite que pas une pierre de cet édifice-là ne tombe sur Lui ni sur sa dynastie."

Sans doute il est des événements qui tombent dans l'histoire comme une pierre dans l'eau. On voit une ride à la surface, et on passe en disant: qu'importe?

Mais il en est d'autres dont le bruit ne s'éteint pas, dont la tache ne s'efface jamais. Ni la gloire, ni les bienfaits, ni le temps n'apaisent la rigueur de la posté-

rité qui les contemple et qui les maudit. Après un peu de temps, tout est oublié, enterré, jeté en poussière; il reste à peine un portrait des plus grands conquérants, mais on insulte encore à leur nom, au souvenir de tel ou tel mot, de tel ou tel acte que la mémoire humaine porte toujours comme un plomb au fond d'une blessure. On ne sait plus que Charles IX a signé les ordonnances du chancelier de L'Hôpital, qu'il aimait les arts, qu'il a fondé des écoles, qu'il a osé tenir tête à Philippe II. Mais on sait que, subjugué par des misérables, il a laissé commettre le forfait de la Saint-Barthélemy ou plutôt il ne l'a pas empêché, se bornant, dit un historien, "à laisser suivre le fil et le cours de l'entreprise."

On ne sait plus que François Ier fut le plus léger et le plus dur des souverains, qu'il a gaspillé le sang et la fortune de la France, préféré ses plaisirs à ses devoirs, et ses viles maîtresses à ses sujets; on sait seulement qu'il a écrit à sa mère après Marignan: "Tout est perdu, fors l'honneur."

Cette criminelle faiblesse livre Charles IX à l'exécution; ce mot sera à jamais un rayon au front de François Ier.

La chute du pouvoir temporel des Papes, si elle venait à s'accomplir, serait un de ces événements qui retentissent dans l'histoire et caractérisent une époque. Les princes qui l'auraient consommée seraient longtemps nommés et jugés sur cet acte. Quelle que soit leur carrière, ils n'auraient mis la main à aucun événement, dont les conséquences puissent être plus prolongées après leur mort, et dont ils porteraient une responsabilité plus redoutable devant l'histoire, devant leurs enfants et devant Dieu.

Si les Français se retirent, si Victor-Emmanuel se présente à Rome, que fera le Souverain-Pontife? Je n'ai aucune qualité pour le dire. Mais si je suppose qu'il quittera Rome: quelle douloureuse alternative se présente à mes regards!

Ou bien, proscrit, il ira de ville en ville, comme le Divin Maître, sans avoir un asile où reposer sa tête. Quel spectacle et quel remords!

Ou bien, une Puissance catholique lui offrira une résidence souveraine. Il y sera reçu en Roi. Les ambassadeurs l'entoureront. Cette puissance ne sera pas la France, hélas! qui aura contribué à ses malheurs.

Ainsi donc, nous aurons dépensé tant d'efforts, de sang, d'argent, pour vouer le Saint-Père à l'exil, ou pour le porter de nos mains chez quelque nation rivale.

Cette considération qui m'épouvante fait aussi mon espoir.

Quand la Souveraineté pontificale ne reposerait plus sur l'épée de la France, elle reposerait toujours sur son honneur.

Le jour où le Pape serait dépossédé, après notre abandon, la France serait déshonorée.

Il n'en sera pas ainsi.

Et c'est pourquoi, je laisse tomber de mes mains cette *Convention* qui ne convient de rien, cet arrangement qui n'arrange rien, mais je me console, espérant en Dieu, et répétant toujours la même parole:

Quand la France, après deux ans, ne serait plus garante de rien, elle demeurerait responsable de tout.

Non, la France ne sera ni la dupe, ni la complice du Piémont.

Le Piémont nous a rendu notre parole; nous la reprendrons.

## NECROLOGIE.

—Hier, le 9 juin, à la Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, Messire George Hilaire Besserer, Archevêque et Curé de cette Paroisse depuis 1849. M. Besserer était âgé de 75 ans, et a été successivement Curé de Sainte Thérèse, de Lavaltrie et Lanoraie. En 1820, il entra au Séminaire de Québec et y resta huit ans. Chargé de la Paroisse de St. Joachim, en 1828, il y passa vingt ans. M. Besserer appartenait à la Société Ecclésiastique de St. Michel et à la Section de 3 Messes, de l'Association de Prières pour les Prêtres défunts, et était Membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.—*Journal de Québec* de samedi.

### Histoire de la Colonie française du Canada. (1)

En 1859, l'hon. Ls. Jos. Papineau disait devant un auditoire d'élite au *Cabinet de lecture paroissial* : " Je regrette que l'histoire du Canada ne soit pas écrite comme elle devrait l'être. Quand je considère le passé de la race française ici et que je vois l'oubli peser sur tant de nobles actions et d'héroïques dévouements, je me sens le cœur saisi d'un chagrin mortel. Mais j'ai une consolation. On m'apprend que l'illustre auteur de la *Vie de la Sœur Bourgeois*, de *Madame de Youville*, de *Mlle Manca*, et de *M. Olier*, le saint fondateur de St. Sulpice, prépare en ce moment une histoire de la colonie. Je l'en supplie, au nom de mon pays, qu'il se hâte, qu'il me donne cette dernière consolation de lire cette histoire avant que je descende dans la tombe."

Ce vœu patriotique est exaucé : le premier volume de l'*Histoire de la Colonie française en Canada*, par M. l'abbé Faillon, nous est arrivé par le dernier vapeur d'Europe, et c'est lui que nous annonçons aujourd'hui au public. Cet ouvrage formera quatre beaux volumes in-quarto de plus de cinq cents pages chacun.

Pour rendre cette *histoire de la Colonie française* aussi parfaite que possible, M. l'abbé Faillon n'a négligé aucune source de renseignements. En France, les archives du ministère de la marine, des affaires étrangères, de la guerre, du dépôt des fortifications, des archives de l'empire, manuscrits de la bibliothèque impériale, ceux de la Mazarine, de l'Arsenal, du Séminaire de St. Sulpice, de la Préfecture de Versailles, de l'Archevêché et Préfecture de Rouen, du Musée britannique. En Amérique, trois voyages en Canada, sept ans de séjour dans cette colonie, Archives Provinciales, celles de l'archevêché de Québec, du Séminaire et de la Paroisse de cette ville, du Greffe de Montréal, archives du Séminaire de Montréal, des anciennes communautés et paroisses environnantes : telles sont les

principales sources où M. l'abbé Faillon a puisé les matériaux de sa belle *Histoire de la Colonie française en Canada*. En lisant cette œuvre nationale l'esprit est étonné d'un pareil travail qui rappelle la fécondité des Bollandistes et des Bénédictins. Pas de données au hasard, ni de propositions gratuites ; tout se lie, et s'enchaîne, appuyé sur les autorités les plus respectables.

Pourtant, ajoute le modeste historien, " nous sommes loin de penser que nous ayons épuisé la matière ; bien au contraire, nous ne produisons notre travail que comme un simple essai, que d'autres écrivains pourront compléter et perfectionner après nous, en découvrant de nouveaux matériaux qui ont échappé à nos recherches. Notre dessein est seulement de faciliter le travail à d'autres, en mettant sous leurs yeux les documents que nous avons recueillis, et en leur signalant les sources où ils puissent recourir eux-mêmes. Aujourd'hui que la jeunesse canadienne tourne ses vues sur son histoire nationale et se plaît à l'étudier, nous croyons lui être utile en lui apprenant un grand nombre de faits puisés dans leurs sources et accompagnés de leurs vraies circonstances, afin que, par l'étude approfondie des faits qui sont l'unique fondement de l'histoire, elle puisse se former elle-même une juste idée du passé, et s'affranchir ainsi de la nécessité de s'en rapporter aveuglément à des écrivains hardis et superficiels, qui osent donner comme le résumé de l'histoire des idées qu'ils ont préconçues, sans prendre la peine de l'étudier. C'est un abus trop commun de nos jours, que de vouloir suppléer au défaut d'études sérieuses par de prétendues vues générales, fondées sur des conjectures hasardeuses plus ou moins témérairement, qu'on se plaît à décorer du vain titre de philosophie de l'histoire. Ces vues seraient utiles si elles étaient le résultat de l'étude des faits : la philosophie ou la raison de l'histoire, consistant à expliquer les faits les uns par les autres, les causes par leurs causes, à démontrer la dépendance et l'enchaînement des événements entre eux. Mais si l'on n'a pas étudié les faits avec soin et dans leurs sources, ces prétendues vues générales, que seront-elles autre chose que des suppositions imaginaires, souvent peu conformes à la vérité ?"

Certes, personne ne fera ce reproche à M. l'abbé Faillon. Ses vues sont toujours prises des sphères les plus élevées de la philosophie de l'histoire, et tous ses avancées ne marchent qu'appuyés sur des faits les plus invinciblement vrais. Si chez cet historien la modestie est la rivale de la science, nous ne savons si cette dernière connaît de maîtresse qui puisse la contredire ou la réprimander.

L'*histoire de la Colonie française en Canada* se divise en trois parties fondées sur l'ordre et la nature des événements. Dans l'*introduction* M. l'abbé Faillon rappelle le religieux et noble dessein de François I d'établir une colonie catholique en Canada, et les tentatives infructueuses renouvelées jusqu'à sept fois, par ce prince aussi grand par sa foi que par sa politique. La *première partie* montre les rois de France chargeant à différentes reprises de ce dessein des compagnies marchandes, et leur déception après bien des années. Car, ces compagnies marchandes, loin de remplir leur mission, se livrèrent à des spéculations souvent honteuses, et s'occupèrent toujours plus de leurs intérêts

(1) Par M. l'abbé Faillon.

que de l'avancement de la colonie. Sous leur administration les français furent même sur le point d'être chassés du Canada par la fière nation des Iroquois. Voyant cela, une pieuse société, formée à Paris, entreprend par le pur motif de la religion, d'accomplir le dessein de François I, en établissant une colonie de catholiques dans l'île de Montréal. Pendant vingt ans ces intrépides colons firent tête aux nations iroquoises conjurées contre l'établissement des français en Canada, les repoussèrent, les battirent, et leur inspirèrent de la terreur; c'est à proprement parler l'histoire de *Villemarie* racontée dans la seconde partie de l'ouvrage. Dans la troisième partie, Montréal apparaît comme le foyer principal de la colonie, offre un établissement modèle, détermine le roi de France à s'occuper lui-même de la colonisation du Canada. Louis XIV se montre digne d'être le successeur de François I sur le trône de France et dans l'œuvre si belle et si grande de fixer sur les bords du St. Laurent, pour la conversion et la liberté des peuplades sauvages, la civilisation et la religion catholique. Tel est le plan de *l'histoire de la Colonie française en Canada*.

L'Introduction, la première partie et la seconde jusqu'en 1641 forment le premier volume de l'histoire que nous annonçons aujourd'hui. La première colonie française, mêlée de protestants et de catholiques, périt misérablement par la prise de Québec en 1629: de tous les efforts, de tous les sacrifices, de toutes les expéditions de la mère-patrie, il ne resta dans le pays que la famille Couillard, qui était alliée à la famille Hébert; c'est le sujet du livre premier. Mais bientôt le Canada, conquis sur la France pendant la paix, lui fut restitué trois ans après. Dès lors la France reprend ses desseins d'établir ici une nation nouvelle, remplie de son esprit et de sa foi: le protestantisme a fait avorter la première colonie, le catholicisme seul fera fleurir la seconde.—le second livre embrasse donc l'histoire de la colonie de 1632 à 1641.

## LE DIVORCE.

### II

(Suite.)

Odile revint au bout d'un instant, portant dans ses bras Marguerite, fraîche et brillante comme une fleur au bord de l'eau; la joie brilla sur son aimable petit visage à la vue de son père, et, se débattant, elle glissa à terre et courut vers lui. Il l'assit sur son genou, l'embrassa longuement et la fit déjeuner avec lui. Odile les regardait tons deux, et elle dit à son mari avec douceur et reprenant le tutoiement accoutumé:

— "Ne trouves-tu pas quelle grandit? elle ne se ressent plus de ses accès de fièvre.

— Non, elle se porte bien, elle est gentille... Mais n'est-elle pas vêtue un peu légèrement? je n'aime pas les modes anglaises pour les petits enfants.

— Cela les fortifie, et puis, mon ami, il fait très-beau, et très-chaud aujourd'hui. C'est la première journée d'été.

— Et je vais en profiter, répondit Guido en se levant; ma chère Odile, je ne dîne pas aujourd'hui chez ton père, je vais à la campagne et j'y passe la journée. Tu m'excuseras, n'est-il pas vrai?

— Vous me quittez encore une fois! s'écria-t-elle avec une soudaine vivacité; vous allez me laisser toute la journée pour courir à vos plaisirs: c'est une plaisanterie, n'est-il pas vrai?

— Elle serait de fort mauvais goût, ma chère, surtout sachant comment vous prenez les plaisanteries de ce genre... Quant à votre triste solitude, je ne m'en effraye pas; vous avez votre fille, je ne vous empêche pas d'aller voir vos amis; vous dînez chez votre père, le soir, vous irez faire une promenade en voiture; ce programme n'a rien d'inquiétant.

— Vous connaissez le mien, car toutes mes journées sont réglées, semblables, je vis au grand jour, moi, tandis que vous!

— Ma chère Odile, rien n'est plus clair que ma conduite, et ce que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que je vivrai non-seulement au grand jour, mais au grand air. Je vais aux courses de Waereghem.

— Aux courses! vous pourriez bien m'emmener, si la présence de votre femme ne vous semblait pas un obstacle à vos plaisirs!

— J'aurais beaucoup de choses à répondre à ceci, Odile, mais je n'en dirai qu'une! c'est que je vais à Waereghem à cheval, en compagnie de quelques jeunes gens parmi lesquels ma femme serait parfaitement déplacée.

— Pourquoi? avec vous?

— Pourquoi? parce que cela ne se fait pas, parce qu'une femme de votre âge ne doit pas faire parler d'elle, ce qui ne manquerait pas si l'on vous voyait arriver en caravane avec tous les *sportsmens* de la ville.

— Mais avec vous, en cabriolet!

— Mais, ma chère, reprit-il impatienté, hors des gonds, comprenez donc que votre présence serait inopportune, gênante pour mes amis...

— Vos amis! s'écria-t-elle avec colère, vos amis! c'est bien d'eux qu'il s'agit! parlez en votre propre nom! dites bien que la société de votre femme vous pèse, vous embarrasse, vous est odieuse, probablement parce qu'il en est d'autres qui vous sont plus agréables; ne vous retranchez pas derrière vos amis, vous dis-je!

— Brisons-là, dit Guido en se levant, je ne veux pas de querelle avec vous, mais prenez garde! prenez garde!"

Il sortit précipitamment, et, une demi minute après, elle entendit les pas de son cheval qui sortait de la maison. Elle s'élança à la fenêtre, et vit Guido qui s'éloignait sans tourner la tête. La petite Marguerite, que les éclats de voix avaient effrayée, se pendait à sa robe et pleurait; Odile la saisit dans ses bras et tomba sur une chaise en pleurant elle-même: ainsi se terminaient toutes ces scènes, qui n'avaient d'autre résultat que de laisser dans le cœur de chacun des époux une amertume et un trouble profonds.

Une heure après, Odile, obéissant à une ancienne habitude, se rendit à la messe, à la cathédrale. Elle y arriva un peu tard, ouvrit son livre, fléchit les genoux, suivit les cérémonies avec une attention apparente, mais son esprit était bien loin; il volait sur les traces de Guido, il s'égarait dans les rêves d'une ombrageuse jalousie, il formait mille plans, mille discours, s'adressant

en idée à celui qui n'était pas là, et le divin sacrifice s'accomplissait sans que la jeune femme y prit garde. Cependant, autour d'elle, tout semblait fait pour subjuguier l'âme; l'église de Saint-Bavon ouvrait à ses regards ses cinq nefs majestueuses, et son sanctuaire splendide, où, sur ces tombeaux de marbre, prient à genoux les évêques qui ont gouverné ce vaste diocèse; l'orgue répandait ses mille voix sous les voûtes, l'encens montait avec la prière, mais ces beaux spectacles, qui ravissent les cœurs chrétiens, n'avaient plus d'attraits pour Odile. La foi et l'amour se taisaient en elle; immortelles filles du ciel qui ne font pas entendre leur souffle dans le tumulte des passions de la terre.

La messe finie, la foule s'écoula, et, fidèle encore aux coutumes établies, qui entraînent dans leur cercle régulier et infranchissable l'âme la plus agitée, elle se prépara à aller dîner chez son père.

### III

La Belgique, fidèle image de la société moderne, est comme elle, divisée en deux camps; deux étendards la guident: la croix du Calvaire et l'orgueilleux manteau des philosophies. Le père d'Odile arborait hautement ce triste drapeau; mais, s'il eût fallu lui chercher un maître parmi les docteurs du paganisme, Epicure seul l'eût reconnu parmi ses adeptes, car ce n'était, il faut l'avouer, que par le sensualisme, l'extrême recherche du bien-être et de la richesse égoïstes, qu'il en était venu à la négation des vérités éternelles. Il est si commode de s'affranchir de toute loi; de rejeter à la fois le joug de la morale et la crainte des divines justices! C'est là, aussi longtemps que le corps garde la vigueur de la jeunesse, aussi longtemps que le spectre de la mort ne touche pas notre front de sa main rigide, une condition très-favorable au plaisir: ne rien se refuser et ne rien craindre, doit être l'idéal de ceux qui vivent pour la matière, et le père d'Odile s'était créé ainsi un paradis terrestre, où le gain, les jouissances de la table, tous les luxes et tous les plaisirs tenaient leur bonne part. Quand, dans son commerce et dans son industrie, il usait de certains moyens que la balance de l'Évangile n'eût pas approuvés, aucune voix ne lui criait: *Gardez-vous de l'avarice, qui est une idolâtrie!...on usera envers vous de la même mesure dont vous serez servi envers les autres!* Quand, refusant l'aumône, il prodiguait à sa table tout ce qu'il ne donnait pas au pauvre ouvrier, au malade languissant, à la veuve entourée d'orphelins, la parabole du mauvais riche ne venait pas s'inscrire sur les murs du festin; il avait méprisé, étouffé les voix salutaires, il avait voulu jouir et il jouissait. La mort prématurée de sa femme, en lui enlevant cette conscience visible qui s'assoit au foyer, l'avait poussé de plus en plus dans les voies mauvaises; les plaisirs sensuels remplaçaient des joies plus nobles, goûtées avec elle; seulement comme le cœur de l'homme est rarement perverti ou endurci tout entier, l'amour paternel occupait encore chez lui une large place; il aimait sa fille, il désirait ardemment son bonheur, mais l'idée du bonheur ne se séparait pas de son esprit de celui de la jouissance.

Quand Odile entra, tenant Marguerite par la main, son père jeta son journal sur la table, et vint au devant d'elle. Il embrassa l'enfant, baisa sa fille au front et la regarda attentivement. "Tu es pâle, ma fille, tu as pleuré, dit-il, qu'est-ce que cela veut-dire?"

— Oh! rien papa.

— Rien, papa... c'est la réponse ordinaire, mais nous parlerons de cela plus tard. Où est ton mari?"

— Aux cours de Waerèghem: il m'a chargé de ses excuses pour vous.

— Il aurait pu les apporter lui-même: c'est un peu sans façon... Ton mari ne déteste pas la vie de garçon, il me paraît."

Odile haussa légèrement les épaules et ne dit rien. Son père continua: "S'il pense, s'il s'imagine que je t'ai donné à lui, avec une belle dot, pour qu'il te dédaigne, qu'il te fasse pleurer, il est dans une singulière erreur, et je saurai le lui démontrer. Négliger une femme jeune, jolie, et qui pourrait trouver mieux, c'est une bêtise dont il se repentira."

— Mon père, je ne me plains pas, dit Odile avec effort.

— Non, sans doute, mais tes yeux, ils ont pleuré. Te souviens-tu que ce mariage que tu as voulu à toute force, pauvre petite! n'était pas de mon choix ni de mon goût! Ton mari, qui n'est qu'un franc bourgeois, se donne des airs de *gentleman*, il n'a pas de rondeur, il n'est pas ce que les français appelle *bon enfant*. On ne sait comment parler à ce monsieur-là. Et c'est pourtant ce qui t'a éblouie, ma pauvre fille! Mais s'il te fait de la peine, confie-toi à ton père, et nous trouverons moyen de remédier à cela. Nos lois sont paternelles.

— Mon père, remarquez que je ne me plains pas de Guido.

— Oui, oui, mais on sait ce qu'on sait."

Il se leva et fit sauter sa petite fille, qui s'impatientait de ne compter pour rien dans ce dialogue. Il la promena, la fit jouer avec le levrier Pyrame, la mena dans le jardin, lui fit voir les oiseaux de la volière jusqu'au moment où un domestique vint lui dire: "Monsieur est servi!"

— Et le docteur, est-il arrivé?"

— Oui, monsieur, il est au salon avec madame Walmeire."

Le docteur Thibault, convive de tous les dimanches à la table de M. Paulus, était l'ami intime, le familier de la maison; il venait tous les jours, à toute heure; il apportait les nouvelles de la ville, il discutait les probabilités politiques à l'ordre du jour, il tonnait contre les catholiques, il admirait les exploits des libéraux, et il accompagnait ses discours de bons conseils d'hygiène ou de médecine, selon l'occurrence. Le docteur avait connu Odile enfant, il lui avait toujours montré une vive amitié, amitié trop servile peut-être, et qui, plus d'une fois, avait flatté les défauts naissants que l'âge allait accentuer. Il aimait Odile, il aimait son père: c'était à peu près les seuls attachements qu'on lui connût, et, quoique sa vie fut libre et livrée à d'obscurs plaisirs, il jouissait d'une certaine estime, car il remplissait avec talent et dévouement les devoirs austères parfois de sa profession.

Le docteur Thibault avait quelques années de moins que M. Paulus; il était grand, maigre, brun comme le sont beaucoup de Flamands; ses grands yeux gris avait un regard perçant, un peu moqueur, qui mettait mal à l'aise la femme sur laquelle ils s'arrêtaient. Son ami ne lui ressemblait guère, quoiqu'il fut aussi de grande taille; une vaste corpulence, un teint haut en couleur, un front prématurément chauve, des yeux bruns à fleur de tête, des traits lourds, formaient une de ces individualités qu'on a vues mille fois et qui ne se gra-

vent pas dans la mémoire. Ce n'était pas au sang paternel qu'Odile était redevable de la délicatesse de ses traits, de l'éclat de ses yeux, du luxe de sa chevelure noire, de la grâce accomplie de sa taille et de ses mouvements. Son père avait agi sur elle par les idées, par le pli de l'éducation : il l'avait adulée et gâtée, et elle lui devait une forte antipathie pour toute contradiction, des volontés impérieuses, l'horreur de la souffrance et du joug. La mère et l'épouse, trop tôt perdue, n'avait pu distiller, goutte à goutte, sur le mari et sur l'enfant, ce baume de l'Évangile, qui tout à la fois adoucit et fortifie, et il manque toujours quelque chose à qui n'eût pas une mère pieuse auprès de son berceau.

Le dîner fut long, copieux, et, pour Odile, ennuyeux. Son corps, seul était assis à cette table, chargée de mets ; son esprit courait les champs, et le docteur, qui ne la quittait pas des yeux, lui dit enfin :

— Vous pensez aux courses de Waereghem, madame Odile ? Je suis surpris que vous n'ayez pas accompagné votre mari !

— Je ne m'en souciais pas, répondit-elle en rougissant un peu.

— C'est différent. Il y aura cependant beaucoup de dames.

— Ah ! vraiment ?

— Mais oui : c'est une rage que de s'en aller au soleil, sous la poussière, voir des jockeys se casser les reins : plaisirs de la décadence que tout cela ! mais il faut des émotions aux jolies femmes.

— Cela les amuse, dit M. Paulus en buvant à petits coups un verre de vin de Romanée.

— Et quelles sont ces dames qui vont aux courses ? demanda Odile.

— Que sais-je ! toutes vos amies, toute la société comme on dit. J'ai voulu défendre ce voyage à une de mes plus gentilles clientes... bah ! j'ai prêché dans le désert... demain elle aura la fièvre, mal aux nerfs, une migraine atroce, mais aujourd'hui elle aura fait sa petite volonté.

— Et qui est cette jolie cliente, docteur ? demanda M. Paulus, pendant que les yeux de sa fille faisaient la même demande.

— C'est une jeune veuve, une Allemande qui avait épousé un ingénieur liégeois. L'ingénieur est mort d'une chute, d'un accident, je ne sais, et elle est restée veuve à vingt-deux ans.

— Et elle habite Gand ?

— Elle poursuit un procès en appel devant la Cour.

— C'est une jolie femme ?

— Certes ! mignonne, délicate, gracieuse, blonde avec des yeux noirs, et de la gentillesse, de la coquetterie ! de l'ambition aussi, je crois.

— Et que veut-elle ? qu'ambitionne-t-elle, cette dame ? demanda Madame Walmeire en faisant une moue dédaigneuse.

— La fortune, ma chère dame, cette coquine de fortune que tous désirent, et surtout les jolies femmes, qui ont de trop petits pieds pour trotter dans la boue, de trop tendres mains pour faire le ménage, et de trop beaux traits pour porter de vilains chapeaux. Voilà, elle voudrait se remarier, mais à un homme riche.

— Et comment la nommez-vous ?

— Madame Ida Frank.

Une idée invraisemblable et folle traversa en ce moment le cerveau d'Odile : Si son mari, aux courses, avait

rejoint cette belle Ida !... et la journée finit sans que cette pensée, qui semblable à un dard empoisonné, traversait son âme, eût cédé devant le raisonnement. Le docteur l'observait ; son père la voyant sombre et silencieuse, maugréait intérieurement contre Guido ; et Marguerite, dont on ne s'occupait pas, s'endormit enfin sur un canapé, côte à côte avec Pyrame.

La jeune femme se retira de bonne heure. « Voilà un homme dont je ferai bonne justice, dit M. Paulus à son ami lorsqu'ils furent seuls ; il rend ma pauvre fille malheureuse, il l'a abandonnée, il l'a fait pleurer, et il croit que je suis un père noble, que je ne vois rien ! il apprendra à me connaître, Thibault !

Eh ! eh ! il y a remède à tout, et en Belgique, Dieu merci ! le mariage n'est pas indissoluble.

— C'est cela même, nous nous comprenons.

#### IV

Odile essaya encore d'attendre son mari ; mais, vaincue par la fatigue, elle s'endormit, et ne se réveilla que lorsque le grand soleil entra, éclatant et joyeux, et frappa guièrement aux volets clos. Elle se leva promptement et voulut aller rejoindre Guido ; la nuit, le doux sommeil avait rafraîchi ses idées et elle se trouvait, malgré la discussion de la veille, en disposition pacifique. Mais, en passant dans l'antichambre, le paletot blanc de son mari, étalé sur une chaise, frappa ses yeux : à la boutonnière de ce vêtement était attaché un bluet fané. Aussitôt, par quelle transition ? la pensée d'Odile se porta vers la Ida ; elle doit aimer les bluets : et c'était d'elle que Guido avait reçu cette fleur !... Et sans se dire qu'à cette époque de l'année, toutes les moissons de la Flandre étaient émaillées de belles étoiles d'azur, sans se rappeler que la veille encore, à l'occasion de la fête de sainte Godelive, on vendait dans les rues des bouquets et des couronnes de bluets, qu'elle en avait acheté une à Marguerite et que l'enfant l'avait portée tout ce jour, sans se rappeler aucune des circonstances simples, naturelles, qui expliquaient la présence de cette fleur, peut-être cueillie en passant, son esprit fit tant de chemin, que les dispositions conciliantes et douces s'évanouirent complètement. Guido entra au même instant ; elle le regarda d'un air sombre et lui dit : « C'est madame Frank qui vous a donné cette fleur ? »

Il la regarda avec une surprise extrême, et répondant par une question à une question : Vous connaissez madame Frank ?

— Je la connais de nom, de réputation, dit-elle avec aigreur, je sais que c'est une coquette toute prête à faire des dupes...

Vous êtes très-charitable, comme à l'ordinaire, répondit-il d'un ton ironique.

Il la quitta, mais, chose singulière, le souvenir de madame Frank dont il avait remarqué la veille, pour la première fois, la charmante figure, ne le quitta point.

Entre toutes les choses délicates de ce monde, il n'en est pas qui le soit plus que la paix du ménage. Si elle n'a jamais été rompue, c'est un tissu qui défierait en solidité le diamant et l'acier ; si elle l'a été une fois, ce n'est plus qu'une misérable étoffe dont les fils s'échappent au moindre tiraillement. Tout peut devenir sujet de querelle quand on a osé se quereller une fois, et les plus futiles motifs ne font que mieux sentir le désaccord qui s'est produit entre les deux cœurs. L'impatience de Guido ne supportait plus aucun oubli, aucun manque

d'égards sans les relever vertement. Ces scènes éclairaient à chaque instant, et si, comme l'a dit avec vérité Chateaubriand, *il suffit d'un point par où les âmes ne se touchent pas pour rendre la vie insupportable*, qu'est-ce donc lorsqu'à chaque heure une épre dissonance se fait sentir, lorsqu'on s'épie pour se trouver réciproquement en faute et que l'indulgence, fille de la charité, ne vient plus jeter son voile sur des imperfections que jadis peut-être on eût adorées ?

Cependant, les années en s'écoulant auraient probablement emporté dans le pli de leur robe ce désaccord, né de la violence des passions, comme des fleuves, rapides à leur source, emportent dans leur cours la boue et le limon, si des influences étrangères ne s'étaient mises entre les époux. Une mère pieuse, un père nourri de la foi, les eussent réconciliés : le contraire existait ; la paix ne fut pas conclue, et les escarmouches continuèrent, en attendant une bataille. Quelques semaines après ces premières scènes que nous avons racontées, M. et madame Walmeire dînaient chez le père d'Odile. Les rapports entre le beau-père et le gendre semblaient encore plus froids que de coutume : au dessert, on en vint à parler d'opérations commerciales, et Guido se laissa aller à exposer le plan d'une nouvelle affaire qu'il avait entreprise. M. Paulus l'écouta les sourcils froncés, et lui fit, d'un ton bref, quelques objections, qu'Odile appuya par des marques d'approbations non dissimulées. Pourquoi agissait-elle ainsi ? Ce n'était pas par conviction, car elle était ignorante des chiffres et insoucieuse des affaires, elle obéissait seulement à un instinct mauvais qui la poussait à l'encontre des désirs et des volontés de son mari.

Celui-ci s'interrompit soudain : il regarda sa femme, et, ses lèvres prenant un pli ironique et hautain, il s'écria :

« J'ai de la peine à comprendre, je l'avoue, qu'Odile se mêle à cette discussion de chiffres, elle qui n'entend rien aux affaires, et qui ne sait pas tenir ses comptes de ménage en état. Elle a donc un grand besoin de me contredire et de faire obstacle à mes projets !

— Une femme a le droit de parler dans une question qui la regarde, dit M. Paulus.

— En quoi mes opérations de banque la concernent-elle ?

— Parbleu ! Sa fortune y est engagée, et je trouve assez extraordinaire que vous vouliez empêcher tout contrôle à ceux que votre gestion peut mener à la ruine. Quand une femme a confiance en son mari, elle est pour lui un appui, et non un embarras.

— Voilà un mot plus que déplacé ! s'écria M. Paulus en frappant du poing sur la table, et je ne souffrirai pas que ma fille soit traitée de la sorte.

— Votre fille est ma femme, et je sais quelle conduite je dois tenir avec elle. Je ne veux pas de leçons.

— Prenez garde, ou je vous en donnerai une dont vous vous souviendrez toute votre vie !

— Que voulez-vous dire ? s'écria Guido en se levant, et la colère dont il était agité faisait trembler sa voix.

— Je veux dire que lorsqu'une femme est malheureuse comme l'est Odile, il est une ressource : le divorce.

— Prenez garde à votre tour que je ne l'invoque contre elle !

En disant ces mots, Guido sortit brusquement, et la maison retentit du bruit de la porte extérieure, fermée avec violence. Odile restait silencieuse, un monde de

pensées combattait dans son esprit : elle était semblable à un voyageur arrivé inopinément au bord d'un précipice ; il en sonde d'un regard l'effrayante profondeur, il pâlit d'effroi, et cependant l'abîme l'attire, le fascine, et si une main secourable ne l'arrête, le vertige le saisira, il ira se briser sur ces rocs aigus, et ne se réveillera de ce cauchemar qu'en se trouvant étreint par la mort.

M. Paulus marchait à grands pas dans la chambre, et, se tournant vers Odile, il lui dit : « Il y a longtemps que j'y songe, si tu es trop malheureuse, la loi te laisse un moyen, et ce mariage qui ne te convient pas sera rompu. Ton mari a un orgueil dénature : il mérite une leçon. Crois-tu que je ne vois pas clair ? tu as constamment l'air triste, vous ne vous entendez en rien. De plus, Guido... je ne m'expliquerai pas au sujet de sa conduite, mais que je trouverai des raisons plus que suffisantes pour faire cesser votre mariage. Quand une situation est ennuyeuse, on en finit avec elle... le soin de sa propre conservation l'exige... »

— Mais, mon père, les femmes divorcées ne sont pas bien vues dans le monde...

— Tu ta ta ! par qui sont-elle mal vues ? par un ramassis de dévotes qui aiment à se poser en martyres, par des vieilles femmes dont le temps est passé ! Les gens du progrès, les gens raisonnables, disent comme moi qu'il faut, avant tout, chercher son bien et le conquérir, coûte que coûte... Notre propre félicité est non seulement notre droit, mais notre devoir...

— Mais la religion ! dit-elle en hésitant.

Il haussa les épaules : « Innocente ! tu crois à ces billevesées-là ! mais Dieu, s'il est un Dieu, veut le bien de ses créatures, et il ne les punira pas d'avoir suivi les instincts de la nature ; et s'il n'y a ni Dieu ni éternité, alors ne faut-il pas employer sa vie pour le mieux ? *Longue et bonne*, c'est ma devise. Le Dieu des bonnes gens, vois-tu, c'est mon idole, et il n'aime pas les yeux rouges, les joues blêmes et les gros soupirs. On lui plaît en étant heureux.

— Serai-je heureuse !

— Parbleu ! tu seras libre d'abord... libre et riche, c'est quelque chose ; et puis, si nous trouvons un autre parti...

— Ah ! jamais ! mon père ! s'écria-t-elle. Je l'avoue, je souffre, Guido n'est pas ce que je voudrais qu'il fut, mais l'idée d'un autre mariage m'est antipathique, odieuse.

— N'en parlons pas ! n'en parlons pas, il y a un temps pour tout en ce monde... Eh bien ! tu te lèves ? tu t'en vas ?

— Marguerite meurt de sommeil, je vais retourner chez moi. Bonsoir, mon père.

— Bonsoir, Odile, et réfléchis à ce que je viens de te dire."

Elle n'y réfléchit pas, mais elle en fut préoccupée. La réflexion, en tournant une question de tous les côtés, en laisse voir les parties faibles aussi bien que les aspects séduisants, la préoccupation fixe une idée au fond du cerveau, l'y laisse grandir sans obstacles, et l'on est étonné un matin de se trouver envahi par une image ou par une affection qui ont établi leur règne et qui dominent là, où la veille leur existence n'était pas soupçonnée.

« Je ne suis pas heureuse, mais ces peines peuvent avoir un terme. A quoi bon supporter les brusqueries de Guido, ses manques d'égards, ses infidélités peut-

être... tout cela peut finir... Cette pensée qui résumait à peu près toutes les idées d'Odile sur le divorce, flotta continuellement dans son cerveau, et la même idée évoquée faisait chez son mari à peu près même chemin. Ils se rencontraient sur le même terrain, ils s'entretenaient des mêmes idées et l'inconstance de désirs, naturelle à l'homme, le portait déjà vers d'autres objets, depuis qu'il avait entrevu, d'une manière soudaine, que l'union qui ne lui donnait pas de bonheur, pouvait être dissoute par un consentement mutuel.

Quand les deux époux se rencontrèrent le lendemain, à la table du déjeuner, ils se montrèrent tous deux distraits et silencieus jusqu'au moment où Marguerite fut amenée par une servante. Elle vint les embrasser tour à tour et grimpa sur sa haute chaise pour prendre part au repas. Odile s'occupait d'elle : Guido la regardait avec mélancolie. Il aimait sa fille, et il se disait en lui-même que la mère de Marguerite pourrait invoquer bien des droits sur son cœur. Si Odile avait deviné ! si elle avait seulement levé les yeux et compris l'expression du visage de son mari, elle lui eût tendu la main... et probablement nous n'aurions pas écrit cette histoire.

L'enfant, avec la mobilité de son âge, descendit de son fauteuil et alla s'installer près de la cage où deux perruches inséparables se serraient l'une contre l'autre. Guido la suivit des yeux ; il la trouvait gracieuse dans son attitude attentive et dans ses appels aux oiseaux, que sa présence effarouchait un peu. "Et vous avez pu croire que je voulais gaspiller la fortune de notre enfant ? dit-il enfin d'un ton de reproche qui ne manquait pas de gravité.

—Je ne sais pas... je ne me connais pas en affaires, vous avez eu soin de le dire vous-même, et mon père désapprouvait votre opération.

—Votre père, s'il était sage, ne se mêlerait ni de vous conseiller ni de me blâmer : il ne m'a jamais aimé, et souvent il me l'a fait sentir : j'ai été patient, mais je ne le serai pas toujours.

—Ni mon père non plus peut-être ! répondit Odile, soudain excitée par ce reproche.

—Ah ! vous le prenez de la sorte ! à une explication vous substituez une querelle, c'est bien, brisons-là...

—Vous partez ! vous me quittez !

—Et que voulez-vous que je fasse ici ? j'ai horreur des disputes, et vous en suscitez sans fin ni trêve. Adieu, Odile !

Il sortit et alla s'enfermer dans son bureau. Odile ne le revit pas de tout le jour ; il dina hors de chez lui et ne rentra qu'à une heure avancée de la nuit.

"Et tu ne veux pas que je le soupçonne ! disait le lendemain Odile à son amie, à Gabrielle, qui s'efforçait de lui verser une douche de froide raison.

—Je voudrais au moins que tu ne lui montres pas d'irritation. Crois-tu que, si tu avais bien reçu ce matin l'explication qu'il voulait te donner, il eût passé la journée loin de toi ? La douceur est une arme si forte !

—La douceur, comme tu l'entends, est une vraie duperie.

—Sages dupes, que les femmes qui savent dissimuler une offense ! Mon mari, qui a toujours les anciens à la bouche, parlait l'autre jour à son fils de César, qui n'avait pas l'air de s'apercevoir qu'on l'avait offensé, suprême habileté ! tâche donc de faire comme César, Odile ! c'est très-glorieux, cela !

—Tu te moques de moi ! tu veux m'endormir, comme un enfant, avec des contes. Mais je saurai la vérité, je saurai pourquoi Guido est changé pour moi..."

Elles furent interrompues par l'entrée du docteur Thibault.

"Chère Odile, dit-il en entrant, je vous apporte, de la part de votre père, des billets pour le concert de ce soir. Vous viendrez, n'est-il pas vrai ?

Odile hésitait ; elle regarda Gabrielle : celle-ci paraissait résolue, mais à ne point prendre sa part du plaisir. "Tu ne viendras pas ? demanda Odile. Tu vas aux concerts cependant.

—Il est vrai, mais je préfère coucher mes petits enfants : ils sont un peu enrhumés.

—Oh ! madame Serclaes et une mère modèle ! interrompit le docteur avec un sourire moitié railleur, moitié flatteur.

—Je suis ce que sont toutes les mères, monsieur, répondit froidement Gabrielle. Je n'aspire à aucun rôle.

—Tu ne veux pas venir ? demanda encore Odile. Moi, je suis fort tentée. J'irai, avec le bras de mon père.

—Et M. Valmeire ?

—Je ne lui en demanderai pas la permission. D'ailleurs, le rencontrerais-je aujourd'hui ?

—Je viens de le voir entrant à la Bourse, dit M. Thibault, souriant toujours. On peut donc compter sur vous, madame Odile ?

—Oui, docteur, dites à mon père que je l'attendrai à huit heures."

Le soir, Odile, en brillante toilette, entra, au bras de son père, dans la grande salle gothique de l'Hôtel-de-Ville, si belle jadis et si étrangement déshonorée par les innovations modernes. La jeune femme se plaça auprès d'une de ses amies, et ses yeux errèrent sur les groupes animés et parés qui entraient, prenaient place ou circulaient sous les voûtes antiques. Elle cherchait Guido, et, sans qu'elle voulût se l'avouer à elle-même, une secrète inquiétude l'oppressait : c'était la première fois qu'elle prenait part à un plaisir sans l'assentiment de son mari : il ignorait sa présence en ce lieu, et, de quelque orgueil qu'elle fût douée, Odile sentait qu'il y avait là un déli dangereux à l'autorité conjugale et à cette confiance que se doivent les époux. Elle regardait distraite et songeuse ; la belle ouverture du *Preyschutz* ne la tira point de sa rêverie ; et une voix de femme, pure et vibrante, chanta, sans attirer son attention, le grand air de la *Somnambule* ; mais une rumeur du côté de la porte et qui excita les *chut ! chut !* de l'assemblée, lui fit tourner les yeux vers un groupe de femmes qui entraient bruyamment. Deux d'entre elles n'avaient rien de remarquable, mais la troisième fixait les regards par sa beauté, la recherche de sa toilette et la grâce un peu étudiée de sa démarche. Elle était petite, mince et svelte ; une forêt de cheveux d'un blond d'épis, mêlés de myosotis, couronnait d'un riche diadème sa tête charmante, des perles entouraient son cou et ses bras nus, elle rappelait les Ondines des ballades, mais ses yeux noirs sous de longs cils avaient un éclat et une ardeur qui appartenaient aux régions du feu plutôt qu'à celles des eaux. Le cœur d'Odile battit à sa vue, elle avait deviné son nom :

—Voilà la belle madame Frank, dit M. Paulus en suivant du regard la jeune femme, qui venait de se

placer aux premiers rangs de l'assemblée. Comment la trouves-tu, Odile ?

— Je n'aime pas ce visage, mon père, répondit-elle d'une voix brève, et tout en détaillant à l'aide de son lorgnon, la parure, les traits, les mouvements de la belle Ida.

— Vraiment, dit le docteur Thibault qui se trouvait aux côtés d'Odile, je pense que les femmes, qui nous sont si supérieures en beaucoup de choses, ne sont pas bons juges en fait de beauté. Vous n'aimez pas ce visage : que lui reprochez-vous ? est-il possible d'avoir de plus jolis traits, presque grecs ! des cheveux d'un ton plus fin, un contour de visage plus délicat, une plus jolie taille ! Et quel art dans cette parure ! comme elle éclipe des toilettes qui ont coûté dix fois davantage !

Odile l'écoutait avec impatience et battait, à l'aide de son éventail, une marche imaginaire. Tous les beaux de la ville vont aller saluer ma jolie cliente : regardez donc ! cette comédie vous amusera.

— Que n'y allez-vous aussi ? répondit Odile.

— Pourquoi donc ! je me trouve bien mieux ici... près de vous... vous que je voudrais ne jamais quitter.

Odile détourna la tête : elle se sentait troublée par ces paroles, par ce regard, et Guido, s'il eût apparu auprès d'elle en ce moment, eût été accueilli comme un défenseur. La première partie du concert venait de finir ; tout le monde s'était levé et les hommes allaient saluer les femmes qu'ils connaissaient. Dis donc, Odile, demanda tout à coup M. Paulus, n'est-ce pas ton mari que je vois là-bas, auprès de madame Frank ? regarde !

Elle regarda : la tête animée et fière de Guido était penchée vers celle d'Ida ; il causait avec elle, il la regardait, et ses yeux exprimaient la douceur et la sympathie. Elle voulut se débarrasser de son mantelet de dentelles, et pour y réussir, elle remit à Guido son bouquet de roses blanches et de myosotis, puis, le reprenant et se tenant debout, elle parut causer avec beaucoup de gaieté. Odile avait pâli ; une angoisse inexprimable l'étouffait ; l'orgueil, l'amour, le sentiment de ses droits élevaient en son âme mille pensées violentes, elle eût voulu reconquérir par la force le cœur qu'elle avait perdu, et reprendre à cette redoutable rivale l'homme qui se tenait soumis et incliné devant elle. Était-il trop tard ? Guido allait-il se précipiter dans la voie que la veille on avait ouverte devant lui ? Ce divorce auquel elle avait imprudemment applaudi, il la rendrait libre, mais il permettrait à Guido d'offrir sa main et son nom à une autre...

Pendant qu'elle réfléchissait, et que ses pensées passaient comme les ombres sur son front soucieux. Thibault la regardait et souriait encore.

Le concert continua, mais Odile ne put supporter plus longtemps ce supplice, elle se leva, avant que l'orchestre commençât une nouvelle symphonie, et prit, pour se retirer, le bras du docteur Thibault. A la porte, une voix qui la fit tressaillir lui dit :

— Je vais vous ramener chez vous. Venez, Odile ! bonsoir, docteur.

C'était Guido. Sombre, mécontent il prit le bras de sa femme, descendit rapidement l'escalier, la fit monter en voiture et se plaça à côté d'elle. " Vous ne m'avez pas informé, lui dit-il, de votre intention d'aller à ce concert.

— A quoi bon ? vous ne m'y auriez pas conduite.

— Vous vous trompez ; j'aurais préféré vous y con-

duire que de vous laisser sous la protection du docteur, ce qui ne me convient nullement, tenez-vous pour avertie.

— J'étais avec mon père.

— Votre père ne voit que par les yeux de Thibault, et il ne peut sentir ce qu'il y a d'inconvenance dans la familiarité que son ami affiche envers vous.

— Vous osez me reprocher une relation ancienne avec un ami de mon père, tandis que vous, vous !

— Eh bien !

— Je vous ai vu avec madame Frank.

— Je ne m'en cache pas : la conversation de cette dame est agréable, elle me fait oublier mes ennuis quotidiens.

— Ceux que je vous cause sans doute ! ah ! Guido !

— Je vous en laisse juge : me rendez-vous heureux ?

— Suis-je heureuse ?

— Il n'a tenu qu'à vous de l'être ; vous n'avez pas voulu. Un peu d'indulgence et de support m'eussent attaché. Vous savez ce que j'ai rencontré... mais vous voici chez vous... bonsoir, je retourne au concert...

Il descendit de voiture et reprit à pied le chemin de l'Hôtel de ville. Odile fit un mouvement instinctif pour le suivre et s'attacher à lui, mais la vue de ses domestiques, la crainte de leurs observations malignes la retint... elle rentra seule.

Dès ce moment, le repos l'abandonna entièrement. Une seule pensée la dominait, celle des relations de Guido avec madame Frank ; au prix de sa vie, elle eût voulu en pénétrer le secret et lire dans l'âme qui lui était désormais fermée. Guido ne trahissait en rien le mystère de son cœur. Sa vie, comme de coutume, était livrée aux affaires et à quelques plaisirs ostensibles et publics ; Odile apprit qu'il faisait des visites chez Ida, et qu'au théâtre, dans le monde, il s'entretenait avec elle ; mais ses assiduités n'avaient rien d'exceptionnel ; la jolie veuve était fort entourée, et Guido faisait simplement partie de ce cortège de caudataires dont elle était suivie en tous lieux. Les recherches d'Odile, les espions qu'elle mit en campagne, moyens extrêmes devant lesquels elle ne recula point, n'aboutirent à aucune découverte, et, si Guido avait un secret, ce secret, tout intellectuel, fut bien gardé. Peut-être Guido ne cherchait-il qu'un frivole amusement dans la société d'une femme belle, recherchée, spirituelle ; peut-être fut-il revenu de lui-même, et par la force puissante du devoir et de l'habitude, vers la mère de son enfant, si une dernière scène, en mettant en présence deux natures également violentes, n'eût brisé le lien, si faible et si fort à la fois, qui les unissait.

MATHILDE BOURDON.

(A continuer.)

## Exposé des principaux événements survenus en Canada depuis Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Champlain.

(Suite.)

VII.

Deux religieux récollets, le P. Irénée Piat et le F. Gabriel Sagard, accompagnaient Champlain en ce voyage. Depuis dix ans que leur ordre avait été établi en ce pays, ces apôtres de la foi avaient parcouru pres-

qu'en tous sens l'immense territoire de la Nouvelle-France, répandant partout la "bonne parole;" mais malgré leur zèle et leur ardeur "à la conversion des peuples sauvages en la connaissance de Dieu et à la conversion civile," l'évangélisation de ces peuplades, aussi nombreuses que barbares, n'avait fait que très-peu de progrès.

Nous en avons démontré suffisamment la cause dans les récits précédents. Il aurait fallu d'ailleurs pouvoir établir des missions lointaines autour desquelles les sauvages venant se grouper, auraient formé peu-à-peu des populations sédentaires, ou plutôt des espèces de *clans*, parfaitement disposés à subir l'influence et les bienfaits du christianisme.

Il est nécessaire, dit le F. Sagard, que les peuples que l'on veut instruire dans la loi de Dieu soient amenés à vivre en société et à habiter des villes ou des bourgs sous de bons chefs. C'est ainsi que l'ont pratiqué toutes les autres nations chrétiennes qui ont subjugué des pays infidèles. Sans cela comment pourrait-on rendre jamais chrétiens des sauvages errants? Les religieux peuvent-ils toujours, l'hiver et l'été, courir avec eux les bois, les montagnes, quelquefois en des pays fort éloignés, chargés durant ces voyages de leurs ornements, de leurs hardes et de leurs vivres? Ce serait vouloir rendre les religieux aussi sauvages que les sauvages eux-mêmes, et ces sauvages errants ne pourraient que rester toujours ce qu'ils sont, puisque l'expérience montre que les Français qui vivent avec les sauvages n'ont presque rien de chrétien, et que les sauvages que nos frères ont baptisés en Canada et qu'on a envoyés ensuite hiverner parmi leurs parents, pour préparer la conversion des autres, y ont au contraire oublié presque toute pratique de christianisme. C'est pourquoi on n'y fera jamais grand profit si l'on ne suit notre premier dessein qui est de les rendre sédentaires et de mêler parmi eux des familles de bons et vertueux catholiques qui, dans leur conduite, leur montreront la pratique des instructions qu'ils auront apprises des religieux, pratique qu'ils ont peine à comprendre, si de bons séculiers vivant en famille parmi eux, ne leur en donnent l'exemple, et c'est à notre très-grand regret que les marchands n'aient pas établi des colonies de bons et vertueux catholiques, comme ils le devaient, suivant les promesses qu'ils en avaient faites au roi. (1)

Mais pour établir ces missions, il fallait, de toute nécessité, un renfort d'ouvriers apostoliques, et surtout de l'argent et des vivres, car les sauvages ressemblent beaucoup aux enfants, plus on leur donnerait, plus on serait certain de les attirer. Or, il est de la dernière évidence, que cinq à six missionnaires étaient tout-à-fait insuffisants pour remplir efficacement cette tâche si hérissée de difficultés. D'un autre côté, la compagnie des marchands apportait le plus d'empêchements qu'elle pouvait, et non contente d'entraver les pénibles efforts de ces courageux missionnaires, elle les laissait même assez souvent manquer des choses les plus nécessaires à la vie, quoiqu'elle eût pris et signé l'engagement de pourvoir à tous les besoins de six Pères Reccollets.

Ces religieux n'avaient, de plus, ni crédit en cour, ni de revenus d'aucune espèce, — la règle leur défendait

d'avoir des rentes.—De quel secours ne leur serait donc point un ordre qui pourrait accepter des donations et qui jouirait en outre de la faveur royale? Tous ces motifs déterminèrent les Reccollets à appeler à eux les Jésuites, et c'est dans cette intention que le Père Irénéus Piat et le Frère Sagard passaient en France.

\* \* \*

Ils ne pouvaient, pour cet objet, venir plus à propos, ni mieux s'adresser qu'au nouveau vico-roi, le duc de Ventadour.

Ce seigneur s'était retiré de la cour et avait même reçu les ordres sacrés. Ce n'était pas pour rentrer dans le tracis du monde qu'il se chargeait des affaires de la Nouvelle-France, mais pour y procurer la conversion des sauvages, et comme les Jésuites avaient la direction de sa conscience, il jeta lui aussi les yeux sur eux pour l'exécution de ce projet. Il propose la chose au Conseil du Roy, et Sa Majesté y donna d'autant plus volontiers la main que les PP. Reccollets en avaient fait la première ouverture au duc de Ventadour. (1)

Mais à peine le dessein d'envoyer des Jésuites en Canada fut-il connu de la compagnie des marchands, qu'elle se mit à pousser les hauts cris. Jusqu'alors elle avait bien, à la vérité, toléré les Reccollets parce qu'ils étaient très-pauvres et très-peu puissants; mais, rapporte l'abbé Ferland, elle redoutait singulièrement la venue des Jésuites qui pourraient faire arriver leurs plaintes jusqu'aux pieds du trône. Or, la compagnie de la Nouvelle-France avait bien des reproches à s'adresser. Elle n'avait presque rien fait pour l'avancement du pays, s'étant contentée de profiter des avantages de la traite, sans beaucoup s'occuper des charges qui y étaient attachées. L'on avait bien envoyé quelques familles à Québec, mais on ne leur avait point procuré les moyens de cultiver la terre, ce qui seul pouvait les fixer dans le pays. Les membres de la famille de Louis Hébert n'étaient parvenus à défricher leurs terres qu'à force de courage et en surmontant mille obstacles. On les contrariait en toute occasion. On continua même de les harceler lorsqu'ils eurent commencé à récolter assez de grains pour leurs besoins; car on les obligea alors de vendre leurs denrées à un prix fixé par la compagnie qui seule pouvait les acheter. (2) C'est ainsi que ces marchands si zélés pour la colonisation et si soucieux de l'honneur national entendaient les intérêts de la Nouvelle-France et de leur commerce, et tout cela, rapporte Champlain, "se faisait à dessein de tenir toujours le pays nécessairement et d'ôter le courage à chacun d'y aller habiter, pour avoir la domination entière, sans que l'on s'y pût accroître." (3)

(1) Champlain.

(2) L'abbé Ferland.

(3) Champlain.

(1) Le Frère Sagard.